



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5094>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-5094**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-140620

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 10/10/2023

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Normandie AeroEspace

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 48988463500017

Ville : Saint-Etienne du Rouvray

Code postal : 76800

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché à procédure adaptée (MAPA) pour Soutien à l'animation et au développement des outils web et production de vidéos

Code CPV principal - Descripteur principal : 72413000

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 - LOT 1 : Soutien à l'animation et au développement des outils web de la filière Prestataire retenu : Partenaire d'avenir Justification du choix : Après une évaluation rigoureuse des offres reçues, en accord avec les critères définis dans le cahier des charges, la société Partenaire d'avenir a été retenue pour le lot 1. Procédures de recours : Les candidats évincés peuvent introduire un recours conformément aux modalités décrites dans le cahier des charges et les règlements en vigueur. Lot 2 - LOT 2 : Création de films de promotion des actions de la filière Prestataire retenu : NAUTILE PRODUCTION Justification du choix : Après une évaluation rigoureuse des offres reçues, en accord avec les critères définis dans le cahier des charges, la société NAUTILE PRODUCTION a été retenue pour le lot 2. Procédures de recours : Les candidats évincés peuvent introduire un recours conformément aux modalités décrites dans le cahier des charges et les règlements en vigueur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2024